

## I. Exclure de la communauté chrétienne : sens et pratiques sociales de l'anathème (IV<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle)

L'excommunication et l'anathème, « condamnation à la mort éternelle », théoriquement plus grave mais en réalité devenu rapidement synonyme, sont attestés dès les débuts du christianisme et suivent d'abord une évolution parallèle à celle de la pénitence : ils deviennent progressivement de moins en moins publics et de plus en plus renouvelables, devenant par là-même des instruments privilégiés du contrôle social par la pression exercée sur l'individu retranché de la communauté chrétienne.

Les études sur ce thème privilégient d'une part l'époque féodale, où les monastères ont abondamment utilisé l'excommunication et malédictions rituelles pour se protéger et où le pape en fait une arme politique pour soumettre l'autorité temporelle des rois et empereurs, d'autre part la fin du Moyen Âge où l'excommunication est comprise comme une véritable « arme pédagogique » envers la masse des fidèles et très largement utilisée par le clergé en charge des paroisses.

Cette sanction ecclésiastique est pourtant déjà courante dans le haut Moyen Âge et sanctionne toutes sortes de délits comme le montrent les canons des conciles. Il s'agit alors de s'interroger à la fois sur la législation ecclésiastique dans la longue durée (pour quelle faute encourt-on l'excommunication entre le IV<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle ?) et sur la pertinence de son application suivant les différents espaces : est-on excommunié de la même manière dans le royaume franc, en Italie, en Espagne, en Germanie etc... ? Cette menace vise-t-elle partout et toujours les mêmes catégories sociales ? Comment s'articule sur ce point la législation canonique et la législation royale, notamment à l'époque carolingienne ? Quels témoignages peut-on recueillir sur les pénitences pratiquées et sur la réconciliation prononcée par l'évêque ?

Un autre volet de l'enquête pourrait concerner plus spécifiquement les ecclésiastiques sanctionnés par l'excommunication – et de ce fait déposés de leur ministère : non seulement de simples prêtres mais aussi certains évêques, pour lesquels on dispose de sources plus abondantes, notamment dans les cas d'accusation d'hérésie.



**Responsable scientifique**  
Geneviève Bühner-Thierry  
(Université Paris-Est Marne-La-Vallée)

### Contacts

École française de Rome  
Stéphane Gioanni  
Directeur des études médiévales  
Grazia Perrino  
Secrétariat des études médiévales  
Piazza Farnese, 67 – 00186 Roma  
Tél. (+39) 06 68 60 12 48 - [secrma@efrome.it](mailto:secrma@efrome.it)

École française de Rome  
Université Paris 1 – LAMOP (UMR 8589)  
Université Paris-Est Marne-La-Vallée  
Università degli studi di Padova  
Universidade de São Paulo  
Institut Universitaire de France

### Programme

*Le laboratoire social et politique italien*

## L'exclusion dans les sociétés du haut Moyen Âge

*I. Exclure de la communauté chrétienne sens et pratiques sociales de l'anathème (IV<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle)*



évêque excommunié ordonnant des prêtres  
(cod. Tours, BM, 0558, fol. 158<sup>v</sup>, XIII<sup>e</sup> siècle)

**Rome, 8-9 novembre 2012**

École française de Rome  
Piazza Navona, 62  
00186 - Roma

**Jeudi 8 novembre 2012**

**9.30**

*Accueil des participants*

Stéphane Giovanni (École française de Rome)

**Présidence : Régine Le Jan  
(Université Paris 1 - LAMOP)**

Geneviève Bühner-Thierry (Université de Paris-Est Marne-La-Vallée)

*Introduction*

Jacques Péricard (Université de Limoges)

*L'excommunication dans le royaume franc d'après la législation canonique*

Claudio Azzara (Università di Salerno)

*L'uso dell'anatema nel papato dei secoli V-VIII*

Maddalena Betti (Università di Padova)

*La scomunica in tarda età carolingia: il caso di papa Giovanni VIII (872-882)*

*Discussions*

**15.00**

**Présidence : Vito Loré  
(Università di Roma 3)**

Frederik Keygnaert (Universiteit Leuven)

*La pratique et le développement canonique de l'interdit : l'exclusion religieuse dans l'archevêché de Reims*

Charles Mériaux (Université de Lille 3 - IUF)

*L'exclusion des clercs ruraux (mérovingiens et carolingiens)*

*Discussions*

Rob Meens (Universiteit Utrecht)

*The uses of excommunication in missionary contexts (6th – 8th centuries)*

Warren Pezé (Université Paris 1)

*L'anathème et ses usages dans une controverse carolingienne : la querelle sur la prédestination (840-860)*

*Discussions*

**Vendredi 9 novembre 2012**

**9.30**

**Présidence : Marcelo Cândido da Silva  
(Universidade de São Paulo)**

Philippe Depreux (Université de Limoges)

*« Qu'ils soit frappé de la sanction d'anathème et réprimé par le pouvoir de coercition du comte ». Excommunication, exil et confiscation des biens : l'exclusion comme mode de correction et comme châtement dans les capitulaires carolingiens*

François Bougard (Université de Paris-Ouest)

*L'anathème dans les sources diplomatiques (actes privés et publics)*

*Discussions*

Jean-Marie Martin (UMR 8167 - CNRS)

*La malédiction dans les chartes des X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles:  
I. tradition grecque et tradition latine*

Amedeo Feniello (Istituto di Studi sulle Società del Mediterraneo - CNR)

*II. Napoli e i centri tirrenici*

Flavia De Rubeis (Università di Venezia)

*Le politiche del silenzio: escludere per cancellare, escludere per ricordare, escludere per sottolineare*

*Discussions*

**15.00**

**Présidence : Geneviève Bühner-Thierry  
(Université de Paris Est)**

Michel Lauwers (Université de Nice)

*L'exclusion comme construction de l'Ecclesia. Normes et rites de l'excommunication aux IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> siècles*

Laurent Jégou (Université Paris 1)

*Le sort réservé aux sépultures et aux corps des excommuniés aux IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles*

*Table ronde conclusive :*

Régine Le Jan (Université Paris 1)

Cristina La Rocca (Università di Padova)

Sylvie Joye (Université de Reims - IUF)

Marcelo Cândido da Silva (Universidade de São Paulo - LEME)